



Attention location par agence

Par **alwayswind**, le **16/12/2013** à **07:59**

bonjour on m'a proposé une location à l'agence xxxxxxrnet il y avait une infiltration j'ai été harcelée par la société en bas de chez moi pendant toute la durée de la location l'agence ne m'avait pas prévenue de plus il avait des livraisons sans arrêt de cette société et on ne me l'avait pas mentionnée c'était invivable et l'agence m'a tout mis sur le dos et cela m'a mis en dépression que faire?

Par **moisse**, le **16/12/2013** à **16:16**

Bonjour,
Si je comprends bien votre voisin du dessous, agacé d'être inondé, vous harcelait pour résoudre ce problème.
J'en aurais fait autant.
Il vous appartenait d'ouvrir un dossier sinistre auprès de votre assureur. Son expert aurait déterminé la cause de ces infiltrations et le cas échéant mouvementé les garanties de votre contrat.
Pour ce qui concerne les horaires de livraison, le code général des collectivités territoriales (art L2212-1 et suivants) donne pouvoirs de police au maire pour définir les horaires de livraison, en général fonction de la taille (PTAC ou surface au sol) du véhicule de livraison.
Je ne sais ce que l'agence vous met exactement sur le dos, c'est pourquoi je ne puis vous dire que faire exactement.